

Déclaration de confidentialité destinée aux clients et aux contreparties de XTX

La présente Déclaration de confidentialité explique comment et pourquoi XTX Markets SAS ainsi que les sociétés affiliées (**XTX**) collectent vos données à caractère personnel, comment XTX les utilise et quels sont vos droits à cet égard. XTX se réserve le droit de modifier la présente Déclaration de confidentialité de temps à autre et vous avisera de toute modification substantielle.

En tant que « responsable du traitement », tel que défini dans le Règlement général sur la protection des données 2016/679 (**RGD**), XTX collecte et traite des informations à caractère personnel dans le cadre de la prestation de services, des affaires ou de toute autre interaction (telle que des activités de développement commercial) avec des clients, des clients potentiels et d'autres contreparties (chacune une **Contrepartie**) qui concernent les employés, les membres de la direction ou les autres personnes associées de la contrepartie (**données à caractère personnel**). Les conditions suivantes s'appliqueront pour le traitement des données à caractère personnel effectué par XTX. Si vous fournissez des données à caractère personnel à XTX concernant une autre personne, vous êtes tenus de vous assurer que celle-ci a pris connaissance des informations figurant dans la présente déclaration de confidentialité et que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour autoriser la transmission de ces données à caractère personnel à XTX.

Le type de données à caractère personnel traitées par XTX

XTX collecte et traite généralement les types de données à caractère personnel suivants :

- le nom, l'adresse électronique professionnelle et le numéro de téléphone ;
- la profession et le secteur d'emploi ;
- l'adresse du domicile et la date et lieu de naissance des (i) dirigeants et (ii) bénéficiaires effectifs, lorsque XTX l'exige, pour améliorer la connaissance de l'identité de certains clients (« Know Your Customer »). Ces informations sont parfois fournies à XTX sous la forme de copies numérisées de la pièce d'identité, telle que le passeport.

Finalité et base juridique pour le traitement

Données	Finalité	Base juridique pour le traitement	Informations complémentaires
Noms, adresses électroniques professionnelles, numéros de téléphone, professions et secteur d'emploi	Pour gérer la relation avec la contrepartie	Pour poursuivre les intérêts légitimes de XTX Pour l'exécution d'un contrat Pour respecter une obligation légale	Intérêts légitimes : pour garder les dossiers à jour des contacts pertinents afin que XTX puisse contacter la contrepartie pour pouvoir exercer ses droits et s'acquitter de ses obligations en vertu de tout accord contractuel conclu entre XTX et la contrepartie. Pour aider à résoudre les problèmes techniques ou les autres problèmes liés au service fourni à la contrepartie et informer la contrepartie des

			<p>mises à jour du service ou des produits et services connexes proposés.</p> <p>Exécution d'un contrat : pour permettre à XTX de s'acquitter de ses obligations en vertu de l'accord contractuel conclu entre XTX et la contrepartie, y compris, notamment, toute obligation de notification.</p> <p>Obligation légale : dans certaines circonstances particulières, un organisme de régulation peut demander à XTX de fournir des renseignements sur les personnes employées par ou liées d'une manière ou d'une autre à ses contreparties.</p>
<p>Adresse du domicile, date et lieu de naissance des (i) dirigeants et (ii) bénéficiaires effectifs, pièce d'identité correspondante</p>	<p>Pour effectuer des contrôles obligatoires renforcés de l'identité des clients (« Know your customer ») et de dépistage du blanchiment d'argent sur certains clients</p>	<p>Pour respecter une obligation légale</p> <p>Pour poursuivre les intérêts légitimes de XTX</p>	<p>Obligation légale : pour permettre à XTX de respecter les lois et règlements en vigueur qui lui sont applicables.</p> <p>Intérêts légitimes : pour nous permettre de gérer les risques en vérifiant l'identité des ultimes bénéficiaires effectifs du client, afin que XTX dispose d'une visibilité maximum sur les personnes avec lesquelles elle interagit.</p>
<p>Enregistrement des conversations téléphoniques</p>	<p>La réglementation exige que XTX, en tant que société d'investissement réglementée, enregistre les appels téléphoniques de certains membres du personnel.</p>	<p>Pour respecter une obligation légale</p>	<p>XTX enregistre les appels téléphoniques effectués aux membres du personnel de XTX qui sont susceptibles d'avoir des « communications pertinentes ». De plus, XTX enregistre les appels téléphoniques de tous les membres du personnel qui demandent à être enregistrés. Par conséquent, les contreparties doivent savoir que les appels effectués aux salariés de XTX peuvent être enregistrés.</p>

Les droits des personnes concernées

*Les dispositions suivantes s'appliquent aux employés et aux dirigeants de la contrepartie, ainsi qu'aux autres personnes qui y sont associées, à l'égard desquels nous recueillons et traitons des données à caractère personnel (les **Personnes concernées**).*

Accéder à vos informations

En vertu du RGPD, vous disposez d'un certain nombre de droits à l'égard de vos données à caractère personnel. Si vous souhaitez accéder aux données à caractère personnel ainsi qu'à toutes les informations supplémentaires recueillies par XTX vous concernant, ou si vous souhaitez corriger ou mettre à jour les données à caractère personnel enregistrées par XTX vous concernant, veuillez envoyer une demande au délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse suivante : dataprotection@xtxmarkets.com. XTX s'efforcera de donner suite à votre demande dans les meilleurs délais et, au plus tard, dans un délai d'un mois à compter de la réception de lademande, sauf : a) si la demande est complexe ou s'il y a plusieurs demandes, auquel cas XTX vous informera de tout retard probable, ou b) lorsqu'il s'agit d'une demande d'accès aux données à caractère personnel, si la demande est manifestement infondée ou excessive, auquel cas XTX vous informera qu'un honoraire devra être versé ou que XTX ne sera pas en mesure de donner suite à votre demande.

Lorsque vous avez consenti au traitement de vos données à caractère personnel (et que XTX n'a spécifié aucune autre base juridique pour le traitement de ces données), ou lorsque l'unique base juridique prévue pour le traitement de ces données est l'exécution d'un contrat, le droit à la portabilité des données vous permet de demander une copie de toutes vos données à caractère personnel qui sont traitées électroniquement par XTX pour les transférer à un autre responsable du traitement des données. XTX s'efforcera de donner suite à votre demande dans les meilleurs délais et, au plus tard, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, sauf si lademande est complexe ou s'il y a plusieurs demandes, auquel cas XTX vous informera de tout retard probable.

Dans certaines circonstances, vous avez le droit de vous opposer à ce que XTX traite vos données à caractère personnel si XTX n'a aucune raison de les conserver mais il convient de noter qu'il peut exister des raisons d'ordre juridique, réglementaire ou autres pour lesquelles XTX devra continuer à utiliser vos données à caractère personnel et XTX devra vous communiquer ces raisons le cas échéant.

Vous avez également le droit d'empêcher XTX de traiter vos données à caractère personnel, ce qui signifie que sans votre consentement, XTX ne peut les utiliser uniquement s'il peut faire valoir un intérêt légitime, ou pour établir, exercer ou défendre un droit dans le cadre d'une action en justice ou exercer certains droits juridiques restreints, dans les cas suivants :

- les données sont inexactes ;
- vous avez déjà contacté XTX pour vous opposer au traitement des données et XTX n'a pas encore décidé de répondre favorablement ou non à votre demande ;
- les données ont été traitées illégalement et vous préféreriez que XTX en limite le traitement plutôt que de les supprimer ; et
- XTX n'a plus besoin des données, mais vous exigez à ce que celles-ci soient restreintes plutôt que supprimées, afin de pouvoir exercer, établir ou défendre un droit juridique.

Octobre 2020

Vous avez également le droit de demander de supprimer ou d'effacer vos données à caractère personnel et, sous réserve de la loi ou de la réglementation en vigueur, XTX est tenu de satisfaire à cette demande dans les cas suivants :

- lorsque les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées à l'origine ;
- lorsque vous avez donné votre consentement pour le traitement de vos données à caractère personnel et que vous décidez de révoquer votre consentement (lorsque XTX n'a spécifié aucune autre base juridique pour le traitement) ;
- lorsqu'il n'y a aucun intérêt légitime prédominant à poursuivre le traitement des données ;
- lorsque les données ont été traitées illégalement ; et
- lorsque XTX doit s'acquitter d'une obligation légale d'effacer lesdites données.

Partager les données à caractère personnel avec les tiers

XTX peut partager vos données à caractère personnel des manières suivantes :

- aux autres entités du Groupe XTX ;
- aux conseillers professionnels, tels que les comptables, les auditeurs et les cabinets d'avocats ;
- lorsque cela est requis par des institutions financières, des bourses, des plateformes, des centres de données ou d'autres entités afin de faire progresser les intérêts commerciaux de XTX ou pour garantir que XTX respecte ses obligations contractuelles ou réglementaires ;
- lorsque la loi, un règlement, un tribunal compétent, un organisme de réglementation ou une instance gouvernementale l'exige ; et
- aux prestataires de services sélectionnés qui fournissent des services pour notre compte, tels que des services de dépistage du blanchiment d'argent ou des services de vérification préalable intégrés.

Comment XTX protège les données à caractère personnel

XTX se conformera au RGPD lorsqu'elle traitera vos données à caractère personnel. XTX a notamment appliqué les normes généralement reconnues en matière de technologies et de sécurité opérationnelle en vue de protéger les données à caractère personnel contre toute perte, destruction ou détérioration accidentelle.

Toutefois, veuillez noter que XTX ne garantit pas que les données à caractère personnel seront sécurisées à 100 % en toutes circonstances.

Envoyer des données à l'extérieur de l'EEE

XTX n'enverra vos données en dehors de l'Espace économique européen (l'« EEE ») que dans les cas suivants :

- aux membres du personnel d'une autre entité du Groupe XTX à Singapour ou aux États-Unis ;
- aux conseillers professionnels, tels que les comptables, les auditeurs et les cabinets d'avocats dans les juridictions au sein desquelles XTX intervient ou envisage d'intervenir ;
- lorsque cela est requis par des institutions financières, des bourses, des plateformes, des centres de données ou d'autres entités dans les juridictions au sein desquelles XTX intervient ou envisage d'intervenir afin de faire progresser les intérêts commerciaux de XTX ou pour garantir que XTX respecte ses obligations contractuelles ou réglementaires ; et

Octobre 2020

- lorsque la loi, les règlements, un tribunal compétent, un organisme de réglementation ou une instance gouvernementale l'exige.

XTX peut également stocker vos données à caractère personnel à travers des applications Web tierces, des services d'informatique en nuage ou des fournisseurs de stockage en ligne, dont certains peuvent être établis en dehors de l'EEE.

Si vos données à caractère personnel sont envoyées en dehors de l'EEE dans l'une des circonstances susmentionnées et que ce transfert n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat ou à l'égard d'une procédure juridique ou réglementaire, XTX veillera à ce qu'au moins l'une des mesures de protection suivantes soient mises en place pour protéger vos données :

- le transfert est effectué dans un pays non-membre de l'EEE disposant de lois équivalentes à celles de l'EEE en matière de protection des données et de la vie privée ;
- l'entité qui reçoit les données à caractère personnel s'engage à maintenir un niveau de sécurité et de protection suffisant en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel.

Conservation des données

XTX conservera vos données pendant un maximum de six ans après la résiliation de tous les contrats conclus entre XTX et la contrepartie, sauf si l'une des raisons suivantes s'applique :

- XTX est tenu de conserver les données plus longtemps pour répondre à une obligation légale ou réglementaire ; et
- XTX n'est pas en mesure, ou il est difficile, pour des raisons techniques ou opérationnelles, de supprimer lesdites données. Cette exception s'applique généralement dans les cas où les données ont été enregistrées sur une mémoire autonome, telle que des bandes de sauvegarde. Dans de telles circonstances, il serait difficile de supprimer ces données car cela impliquerait un travail considérable, dès lors qu'il faudrait rappeler les bandes pertinentes, récupérer lesdites données, supprimer les sections concernées et réenregistrer de nouvelles bandes de sauvegarde avec les données restantes sans les altérer. Par conséquent, XTX se réserve le droit de conserver ses bandes de sauvegarde indéfiniment. XTX réduit le risque de conserver de telles bandes en stockant les données de façon autonome et en veillant à ce que les bandes ne puissent être rappelées que par un groupe restreint de personnes autorisées travaillant au sein de l'équipe chargée de l'infrastructure informatique, qui accéderont aux données uniquement lorsqu'elles auront un intérêt légitime à le faire, comme par exemple pour répondre à une obligation légale ou réglementaire.

Si XTX conserve vos données à caractère personnel pendant une période plus longue que celle prévue ci-dessus, celle-ci veillera à continuer de respecter les dispositions du RGPD relatives à la sécurité et à la protection de vos données à caractère personnel.

Plaintes et informations complémentaires

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si vous estimez que XTX ne s'est pas conformée aux exigences stipulées dans le RGPD en ce qui concerne vos données à caractère personnel.

Octobre 2020

Pour obtenir davantage d'informations sur la façon dont les données à caractère personnel sont utilisées, sur la manière dont XTX assure la sécurité des données à caractère personnel et sur vos droits d'accès à vos données à caractère personnel, ou pour toute question relative au traitement de vos données, veuillez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante dataprotection@txmarkets.com.